

## CHOGAN : UN RÉSEAU MLM QUI S'EMBALLE

**CHOGAN**, société italienne créée en 2013 utilisant le canal MLM (marketing par réseau ou marketing relationnel), a décidé d'occuper les réseaux sociaux en cette fin d'année 2025. Elle se qualifie « d'entreprise visionnaire au service du bien-être. » Les offres promotionnelles (notamment pour ses parfums et cosmétiques) mais surtout les incitations à rejoindre une équipe se multiplient.

Le **Réseau Anti-Arnaques** avait déjà alerté **CHOGAN France** des dérives en matière de « recrutement » (confusion avec une offre d'emploi), sans du reste obtenir la moindre réaction.

Il est curieux de constater que les différentes présentations en visio qui sont effectuées par les ambassadrices ont un contenu et une qualité variables.

La **Cellule de Veille Internet** teste chaque semaine de multiples invitations, dont celles de **CHOGAN**.

Et, chez **CHOGAN**, le pire peut côtoyer le meilleur.

Le meilleur : une intervention synthétique et simplifiée dans un climat de bienveillance incitant à rejoindre une équipe à dimension humaine, et d'une durée réduite (30 minutes) mais efficace.

Le pire : une intervention menée tambour battant, et d'une durée d'au moins une heure pendant laquelle l'animatrice (que nous dénommerons **Mélinda** dans ce texte) met en avant sa réussite et ses gains. Elle indique avoir créé son équipe en janvier 2024 qui compte aujourd'hui près de 800 personnes (dont 140 suivies directement). Elle affiche avec satisfaction un gain mensuel voisin de 10 000 €, correspondant à 700 € de commissions liées à ses propres ventes, et à 9 300 € de commissions engendrées par ses nombreuses filleules.

La partie finale de cette présentation a particulièrement surpris la représentante du **Réseau Anti-Arnaques** qui assistait à une invitation. En effet, **Mélinda** a formulé une quasi-injonction aux participantes (trois options possibles) :

- Les personnes intéressées restent avec elle pour la suite de la visio (et vont devenir membres du réseau dès ce jour) ;
- Les personnes qui ont encore des doutes ont quelques minutes pour contacter la déléguée qui les a invitées, puis reviennent après ce « recadrage » ;
- Les personnes non intéressées peuvent quitter la présentation (« merci et au revoir ») ;

Le Réseau Anti-Arnaques comprend comment **Mélinda** a pu atteindre en deux ans seulement le niveau Saphir (7<sup>ème</sup> niveau dans la pyramide qui en comporte 15) dans la hiérarchie des distributeurs. De telles interventions ne semblent pas déranger **CHOGAN**, apparemment plus intéressée par le chiffre d'affaires procuré par certaines ambassadrices dynamiques que par le respect d'un code éthique. **Mélinda** serait bien inspirée de relire cet extrait du code éthique de **CHOGAN GROUP SRL** :

« *Les relations entre les vendeurs directs et **CHOGAN** sont fondées sur la coopération, la confiance mutuelle, le respect et la loyauté. Les distributeurs sont tenus de se comporter honnêtement, conformément à la loi et dans le respect des autres distributeurs et avec respect pour les autres vendeurs directs de **CHOGAN**. Les informations fournies par un distributeur de **CHOGAN** à d'autres distributeurs potentiels doivent être véridiques, exactes et complètes, et divulguées de manière juste et précise et avec précision (sic).* »



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))